Pourquoi y a-t-il des déclarations dans le formulaire de renouvellement annuel?

Carolyn Lordon, MSc., Dt.P.
Gestionnaire du programme de l'inscription

Le formulaire de renouvellement annuel inclut des questions sur vos coordonnées et votre exercice actuel. L'Ordre s'attend à ce que vous répondiez à ces questions honnêtement et exactement afin qu'il puisse utiliser ces renseignements pour s'acquitter de ses obligations réglementaires et de ses activités. Étant donné qu'il n'est pas pratique de vérifier tous les renseignements fournis dans le formulaire de renouvellement, le formulaire contient plusieurs « déclarations » où les membres doivent attester que leurs réponses sont exactes.

VOS RÉPONSES REFLÈTENT VOTRE SITUATION ACTUELLE

Il est important de veiller à ce que tous les renseignements contenus dans le formulaire de renouvellement annuel reflètent votre situation à la date à laquelle vous le remplissez et de confirmer les déclarations. Si vous prévoyez que votre situation professionnelle changera dans les semaines ou mois à venir, vous devez fournir la réponse qui reflète votre situation actuelle. Ensuite, vous devrez retourner au tableau de bord des membres afin mettre à jour les renseignements qui ont changé. Vous aurez 30 jours à partir de la date du changement pour effectuer la mise à jour.

Il est important de se souvenir de cela car l'article 25 du règlement sur la faute professionnelle stipule que « « La signature ou la délivrance, dans l'exercice de sa profession, d'un document [que le membre] sait ou devrait savoir contenir une déclaration fausse, irrégulière ou trompeuse » constitue une faute professionnelle.

COMMENT L'ORDRE UTILISE-T-IL LES RENSEIGNEMENTS FOURNIS LORS DU RENOUVELLEMENT?

Même si certains renseignements servent à alimenter la Base de données des professions de la santé du ministère de la Santé et des Soins de longue durée (sous forme agrégée), l'Ordre a besoin de la plupart pour mener ses activités. Il peut les utiliser pour :

- Déterminer votre admissibilité au Programme d'assurance de la qualité;
- Confirmer si vous avez besoin d'une assurance responsabilité;
- Déclarer des statistiques (sous forme agrégée);
- Cibler des communications aux diététistes dans des domaines particuliers d'exercice;
- Recueillir des informations pour enquêter à la suite d'une plainte ou d'un rapport.

REVOYEZ VOS RÉPONSES

Pour vous faciliter les choses, l'Ordre entre d'avance dans le formulaire certains renseignements datant de l'année précédente. Il est très important de revoir toutes les réponses fournies sur le formulaire, y compris les renseignements qui y figurent déjà, avant de le transmettre parce que vous déclarez que ces renseignements sont exacts et vrais.